

Madame Pénicaud s'approprie les bons chiffres de l'apprentissage mais ce ne sont pas les siens.

Le vendredi 6 septembre dernier, nous avons déjà pointé du doigt la politique du coucou pratiquée par Muriel Pénicaud qui s'approprie des résultats qui ne sont pas les siens en matière d'apprentissage. Mais rien n'y fait, semble-t-il ! À chaque déplacement qu'elle effectue, la ministre s'attribue les bons chiffres de l'apprentissage en oubliant une donnée essentielle. La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, qu'elle a elle-même fait voter, ne retire la compétence apprentissage aux régions que le 1er janvier 2020 ! Tous les résultats enregistrés jusqu'à cette date sont donc le fruit des politiques actives menées par les régions qui ont su redynamiser et promouvoir cette voie de formation alternative au système scolaire classique.

Ce ne sont pas les résultats de la politique du gouvernement.

La politique du gouvernement, au contraire, place en danger de mort près d'1/3 des CFA qui forment des boulangers, des électriciens, des charpentiers, ... Elle va fragiliser les CFA situés en zones rurales, ou qui forment à des métiers rares, et qui sont pourtant des outils indispensables à l'avenir des territoires et de nos jeunes, alors que tout le monde s'accorde à dire que l'apprentissage est la voie royale d'accès à l'emploi. Jusqu'à présent, c'étaient les régions qui l'organisaient, et maintenant c'est Madame Pénicaud qui la désorganise dans le cadre d'une réforme qui profite surtout aux CFA rattachés à de grandes branches comme l'IUMM ou le BTP. Tel est le véritable bilan de la ministre du travail à ce jour !

Face à cette situation que les régions ne cessent de dénoncer depuis le lancement de la réforme, Régions de France s'est battue pour obtenir un fond de soutien leur permettant d'agir de façon ciblée en aidant les CFA des zones rurales ou des métiers rares. Alors qu'on leur avait annoncé qu'il serait doté de 250 M€, il a aujourd'hui fondu à moins de 140 M€. Quant aux autres conséquences financières, elles ne sont toujours pas réglées. Ce sont 100 M€ de plus qui manquent à l'appel et viennent pénaliser les moyens d'actions des régions. Enfin, l'agence France Compétences, qui est supposée prendre le relais des régions, peine à établir son équilibre financier. L'organisation pour la mise en œuvre opérationnelle de la réforme de façon efficace au 1er janvier ne semble en aucun cas sécurisée, suscitant l'inquiétude de multiples acteurs du secteur.

Alors, plutôt que de s'approprier la réussite des autres, Madame Pénicaud ferait bien d'essayer de régler tous ces problèmes tant qu'il en est encore temps. Dès l'année prochaine, des secteurs entiers où l'apprentissage se développait de façon très dynamique vont être mis en difficulté. Ils vont naturellement se tourner vers les régions qui n'auront plus de moyens pour les soutenir.